

## **Comité de rédaction**

- Marie-Aude BEERNAERT, professeur à l'Université catholique de Louvain.
- Jérôme BENZIMRA-HAZAN, président de l'Institut français des droits de l'homme, chargé de recherche et d'édition à l'Institut des hautes études internationales.
- Gauthier de BÉCO, lecteur à l'Université de Leeds, professeur invité à l'Université catholique de Louvain.
- Ludovic HENNEBEL, chercheur qualifié du F.N.R.S., Université libre de Bruxelles.
- Nicolas HERVIEU, membre du CREDOF (Université Paris Ouest), chargé d'enseignements à l'Université Panthéon Assas.
- Grégoire JAKHIAN, avocat aux barreaux de Bruxelles et de New-York.
- Elisabeth LAMBERT ABDELGAWAD, directrice de recherche au CNRS (SAGE, Université de Strasbourg).
- Christophe PETTITI, avocat au barreau de Paris, secrétaire général de l'Institut de formation en droits de l'homme du barreau de Paris.
- Céline ROMAINVILLE, chargée de recherches du F.N.R.S., chargée de cours invitée à l'Université catholique de Louvain.
- Hélène SUNNAERT, juriste au C.P.A.S. de la Ville de Bruxelles, Département des travaux.
- Hélène TIGROUDJA, professeur à l'Université Aix-Marseille.
- Patrick TITIUN, chef de cabinet du président de la Cour européenne des droits de l'homme.
- Sébastien van DROOGHENBROECK, professeur à l'Université Saint-Louis (Bruxelles).